



**Environnement du sous-secteur de l'alphabétisation
et l'éducation non formelle au Niger, Mali, Tchad et
Burkina Faso :
REVUE DOCUMENTAIRE APPROFONDIE**

Dans le cadre du projet : partenariat de la société civile pour un plaidoyer en faveur de l'éducation non formelle
Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad / Novembre 2021 – Avril 2024

Table des matières

Liste des tableaux	3
Liste des sigles et abréviations.....	4
I. Introduction.....	6
2. Le sahel et son contexte socioéconomique contraignant.....	6
3. Contingences démographiques et défis éducatifs	10
3. Menaces sécuritaires récurrentes et défis éducatifs grandissants	14
4. Besoins en éducation non formelle au Sahel en un clin d'œil.....	16
5. Financement du secteur AENF	23
6. Bibliographie.....	24

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution du PIB par habitant (en PPA courants) du Sahel de 2010 à 2020	7
Tableau 2 : Incidence de la pauvreté (%) au Sahel	7
Tableau 3 : Indicateurs de la pauvreté au Mali	8
Tableau 4 : Tendance et perspectives de la croissance économique réelle (%) au Sahel	8
Tableau 5 : Quelques indicateurs démographiques des pays du G5 Sahel (Mauritanie exclue) en 2014.....	10
Tableau 6 : Prévalence du mariage précoce dans certains pays africains	11
Tableau 7 : Tendance et perspectives de la population scolarisable au Mali.....	11
Tableau 8 : Résultats de l'évaluation PASEC 2019.....	14
Tableau 9 : Etendue des besoins d'aide humanitaire au Tchad et au Sahel central	15
Tableau 10: Évolution comparative du taux d'alphabétisation	16
Tableau 11 : Évolution du taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus.....	17
Tableau 12 : Pauvreté et éducation au Mali en 2019	17
Tableau 13 : Structure des effectifs des adultes non alphabétisés au Niger en 2018 et au Mali en 2015.....	18
Tableau 14 : Enfants et adolescents en dehors de l'école en Afrique de l'ouest et du centre en 2018	18
Tableau 15 : Quelques caractéristiques sociales des enfants en dehors de l'école au Mali en 2016	20
Tableau 16 : Barrières à la scolarisation des enfants en Afrique de l'ouest et du centre	21
Tableau 17 : Évolution de l'offre d'AENF et des effectifs des bénéficiaires	21
Tableau 18 : Part consacrée au secteur AENF dans le budget du secteur éducatif	23

Liste des sigles et abréviations

- ADEA** : Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AENF : Alphabétisation et éducation non formelle
AGR : Activités génératrices de revenu
ANCEFA : Campagne du réseau africain sur 'éducation pour tous
ASS : Afrique subsaharienne
BAD : Banque africaine de développement
CAF : Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAFé : Centres d'Apprentissage Féminin
CECI : Centre d'Étude et de Coopération Internationale
CED : Centres d'Education pour le Développement
CFA : Centre de formation et d'apprentissage
CONFEMEN : Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
Covid-19 : Maladie à coronavirus
CPH : Cycle de programme humanitaire
CREDD : Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable d'unités didactiques d'alphabétisation et de loisirs
EADE : Enfants et adolescents en dehors de l'école
ECW Education cannot wait
EHCVM : Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EMOP :
ENF : Éducation non formelle
EPT : Éducation pour tous
FAWE : Forum des éducatrices africaines
FCFA : Franc de la communauté financière d'Afrique
FMI : Fonds monétaire international
GANE : Groupes armés non étatiques
INS : Institut national de la statistique
INSD : Institut national de la statistique et de la démographie
INSEED : Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques
INSTAT : Institut national de la statistique
ISU : Institut statistique de l'UNESCO
MP : Ministère du plan
OASIS : Organiser l'avancement des solutions au Sahel
OCHA : Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD : Objectifs de développement durable
ONG : Organisation non gouvernementale
PAFAJA : Programme d'alphabétisation/formation en faveur des adolescents, des jeunes et des adultes
PASEC : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PDDE : Programme décennal de développement de l'éducation
PDDEB : Plan décennal de développement de l'éducation de base
PDES : Plan de développement économique et social
PENF : Programme de l'éducation non formelle
PIB : Produit intérieur brut
PME : Partenariat Mondial pour l'Éducation
PND : Plan national du développement
PNDES : Plan national de développement économique et social

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le développement

PPA : Parité du pouvoir d'achat

PRCJ : Programme de renforcement des capacités des jeunes

PRONAA : Programme national d'accélération de l'alphabétisation

RDC : République démocratique du Congo

SA : Secteur d'alphabétisation

TBS : Taux brut de scolarisation

UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'éducation et la culture

UNFPA : Fonds des Nations-Unies pour population

UNGEI : Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles

UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour l'enfance

VBG : Violences basées sur le genre

I. Introduction

Dans un rapport intitulé « l'Education : un Trésor est caché dedans » datant de 1996, l'Unesco considérait l'éducation comme « l'un des principaux moyens disponibles pour promouvoir un développement humain complet et harmonieux et réduire ainsi la misère, l'exclusion, l'ignorance, l'oppression et la guerre » (cité par William, 2006). Cette vision a davantage suscité l'intérêt de la Communauté internationale autour du rôle primordial de l'éducation en tant que composante importante du capital humain.

Néanmoins, les pays sahéliens se caractérisent par un état lacunaire du système scolaire. Ce constat suggère que ces pays ne peuvent aspirer à réaliser le droit à l'éducation qu'à travers l'élargissement des voies d'accès qui vont bien au-delà du système éducatif standard. De nombreuses préoccupations allant dans ce sens ont été soulevées lors du Forum mondial sur l'éducation, tenu à Dakar (Sénégal) en 2000. Désormais, l'Alphabétisation et l'éducation non formelle (AENF) ne cessent de susciter d'engouement dans l'agenda mondial (Marc, 2006).

Dans la même lancée, la période 2003-2012 a été déclarée décennie de l'alphabétisation. Egalement, en 2010, l'Institut statistique de l'Unesco (ISU) et le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (Unicef) ont conclu un partenariat dénommé « Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés (Out-of-school children initiative) » auquel le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) a été associé trois ans plus tard. L'objectif de cette initiative est de permettre à tous les enfants d'accéder aux opportunités d'un enseignement de qualité. En outre, les Objectifs de développement durable (ODD) et la Déclaration d'Incheon ont entériné et renforcé le principe d'Education pour tous (EPT). Les États sont ainsi exhortés à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (Katarina, 2017).

Pourtant, en 2015, le monde comptait environ 263 millions d'enfants en âge d'être scolarisés qui ne le sont pas (61 millions en âge primaire, 60 millions en âge de fréquenter le premier cycle secondaire et 142 millions en âge de fréquenter le deuxième cycle secondaire) auxquels s'ajoutent quelque 775 millions d'adultes analphabètes dont deux tiers des femmes (Katarina, 2017).

La situation des pays du G5 Sahel autres que la Mauritanie (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) est davantage préoccupante. En effet, les enfants non scolarisés ou précocement déscolarisés et les adultes analphabètes y sont non seulement très nombreux, mais aussi continuent à connaître une augmentation rapide. Les performances du système éducatif standard subissent singulièrement les contrecoups des (i) contraintes socioéconomiques, (ii) contingences démographiques, (iii) menaces sécuritaires et (iv) inégalités sociales, territoriales et sexospécifiques.

Ces défis suggèrent d'identifier et de diversifier des formules éducatives pertinentes et flexibles à même de couvrir de manière adéquate un grand nombre d'exclus du système éducatif formel.

2. Le sahel et son contexte socioéconomique contraignant

Le Sahel est régulièrement éprouvé par la pauvreté et les crises multifactorielles (tensions politiques, conflits armés, sécheresses, inondations, arrêts précoces des pluies, prolifération des ennemis de cultures, insécurité alimentaire et nutritionnelle, etc.). Ces facteurs de vulnérabilité engendrent des besoins multiformes. OCHA (2022) estime que, cette année, plus de 30 millions de Sahéliens (dont 13 millions au Burkina Faso, au Mali et au Niger) auront besoin d'aide et de protection. En 2021, 5,5 millions de Tchadiens étaient en besoin d'aide humanitaire d'urgence pour un coût global de 664,6 milliards de FCFA dont 290,1 milliards ont été acquis (OCHA, 2021).

Certes entre 2010 et 2019, les pays sahéliens ont connu une croissance économique d'ordre de 4,8% en moyenne annuelle (Yasmine, 2021), mais cette performance économique n'a pas été accompagnée des progrès sociaux particulièrement dans les pays francophones. Le Burkina, le Mali, le Niger et le Tchad font partie des dix pays ayant les performances les moins probantes selon l'Indice du développement humain du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Ces pays subissent la pauvreté même dans ses manifestations les plus explicites. Le critère du Produit intérieur brut (PIB) par habitant en parité du pouvoir d'achat (PPA) les classe parmi les pays plus pauvres au monde (cf. tableau I).

Tableau I : Évolution du PIB par habitant (en PPA courants) du Sahel de 2010 à 2020

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Burkina Faso	1 502	1 587	1 679	1 683	1 692	1 714	1 895	2 044	2 169	2 268	2 274
Taux de croissance (%)		5,7	5,8	0,2	0,5	1,3	10,6	7,9	6,1	4,6	0,3
Mali	1 787	1 827	1 764	1 813	1 915	2 033	2 189	2 247	2 339	2 420	2 348
Taux de croissance (%)		2,2	-3,4	2,8	5,6	6,2	7,7	2,6	4,1	3,5	-3,0
Niger	1 063	1 068	1 159	1 127	1 143	1 145	1 153	1 163	1 229	1 276	1 288
Taux de croissance (%)		0,5	8,5	-2,8	1,4	0,2	0,7	0,9	5,7	3,8	0,9
Tchad	1 820	1 798	1 731	1 569	1 677	1 820	1 665	1 587	1 614	1 646	1 602
Taux de croissance (%)		-1,2	-3,7	-9,4	6,9	8,5	-8,5	-4,7	1,7	2,0	-2,7
Moyenne ASS	3 344	3 465	3 453	3 627	3 788	3 778	3 805	3 869	3 969	4 041	3 909
Taux de croissance (%)		3,6	-0,3	5,0	4,4	-0,3	0,7	1,7	2,6	1,8	-3,3
Moyenne mondiale	12 896	13 581	14 112	14 628	14 998	15 140	15 564	16 211	17 010	17 548	17 135
Taux de croissance (%)		5,3	3,9	3,7	2,5	0,9	2,8	4,2	4,9	3,2	-2,4

Source : Banque mondiale, perspective monde, consulté le 22 mars 2022.

Sur la période 2010-2020, le PIB moyen annuel par habitant du Mali, qui est le plus avancé de ce groupe de quatre pays, ne représentait que 55,1% de la moyenne des pays de l'ASS et 13,4% de la moyenne mondiale. Au Tchad et au Niger, le taux de croissance du PIB par habitant est fréquemment inférieur au taux de croissance démographique.

Dans chacun des pays sous revue, plus de deux personnes sur cinq sont affectées par la pauvreté (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 2 : Incidence de la pauvreté (%) au Sahel

Année	Niger			Burkina Faso	Tchad		
	2011	2014	2018		2014	2011	2018
Urbain	17,9	9,1	15,3		13,7	20,9	19,4
Rural	54,6	52,4	45,6		47,5	52,5	49,7

Ensemble	48,2	45,4	40,3	40,1	46,7	42,3
----------	------	------	------	------	------	------

Source : INS, ECVMA 2011, 2014 et EHCVM 2018, INSD 2015, INSEED 2011 et 2018

A l'exception du Mali, l'incidence de la pauvreté a connu une baisse, mais le nombre de pauvres continue d'augmenter. A titre illustratif, au Tchad, il est passé de 4,7 millions en 2011 à 6,5 millions en 2018 (dont 3,4 millions de femmes). Cette pauvreté touche les populations rurales de façon beaucoup plus disproportionnée avec des écarts de plus de 30 points de pourcentage comparativement au milieu urbain. En plus, aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs, la tendance de la pauvreté au Mali est plutôt à l'aggravation en raison de la crise politico-sécuritaire.

Tableau 3 : Indicateurs de la pauvreté au Mali

	2011	2013	2014	2015
Seuil de pauvreté (FCFA)	172 000	174 000	175 000	177 000
Bamako	10,8	10,3	11,1	11,2
Autres milieux urbains	50,3	49,3	46,6	47,7
Rural	51,9	54,5	52,8	53,1
Ensemble	45,4	47,1	46,9	48,3
Régions du nord	46	47,1	48	48,3

Source : INSTAT

Une autre particularité du Mali est la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est importante même dans les milieux urbains. Hormis, la ville de Bamako, la pauvreté affecte près de la moitié de la population en zones urbaines (47,7% en 2015).

Cette pauvreté a été exacerbée par la pandémie de la Covid-19 que vit le monde depuis décembre 2019. Les mesures de riposte édictées par les pouvoirs publics (fermeture des frontières aériennes et terrestres, limitation de déplacements interurbains, la fermeture des commerces et des établissements scolaires et instauration de couvre-feu et interdiction d'attroupement entre autres) ont été efficaces pour limiter les conséquences de la crise sur le plan humain, mais la vie socioéconomique a été lourdement perturbée, malgré les mesures sociales, fiscales et douanières prises pour soulager les populations vulnérables et soutenir l'activité économique.

Les mesures de prévention et de lutte contre la propagation ont eu des répercussions majeures sur la mobilité des personnes et des biens entraînant ainsi le ralentissement de l'activité économique globale, la baisse des ressources domestiques et l'accroissement des dépenses publiques.

Tableau 4 : Tendance et perspectives de la croissance économique réelle (%) au Sahel

Année	Niger	Tchad	Burkina Faso	Mali
2011	2,4	0,1	6,6	3,2
2012	10,6	8,9	6,5	-0,8
2013	5,3	5,7	5,8	2,3
2014	6,6	6,9	4,3	7,1
2015	4,4	2,8	3,9	6,2
2016	5,7	-6,3	6,0	5,9
2017	5,0	-3,0	6,2	5,3

2018	7,0	2,4	6,6	4,7
2019	5,9	3,0	5,7	4,8
2020	3,6	-1,0	1,9	-1,2
2021	6,9	6,1	5,1	4,0
2022	7,8	5,0	5,2	5,7

Source : Banque mondiale, perspective monde

Entre 2019 et 2020, le Tchad et le Mali se sont plongés dans la récession. Le taux de croissance économique réel est passé de 3% en 2019 à -1% en 2020 au Tchad et de 4,8% en 2019 à -1,2% en 2020 au Mali. Il faut rappeler que le Tchad a récemment connu une récession liée à la dépendance vis-à-vis de la rente pétrolière. En effet, le secteur pétrolier représente 90 % des exportations et 40% des recettes publiques tchadiennes. Avec la déprime de ce secteur (passage du prix à l'exportation du baril de 98 à 49,4 dollars américains entre 2014 et 2017), le PIB a connu une baisse cumulée de 9,5% (Groupe de la Banque Mondiale, 2020). Après une courte reprise (2018 et 2019), l'économie tchadienne a été affectée la Covid-19 à partir de mars 2020.

Au Mali, les effets de la Covid-19 se sont superposés aux conséquences néfastes de la crise politique, sécuritaire et institutionnelle. Les contrecoups subis par l'activité économique exercent un effet de contagion sur le marché du travail. Selon les résultats d'une enquête sur les impacts de la Covid-19 réalisée en mars 2021 par l'Institut national de la Statistique du Mali (INSTAT), rien qu'en janvier 2021, la Covid-19 a entraîné la perte de 1,5% des emplois.

Le Burkina Faso et le Niger ont, quant à eux, connu une forte décélération dans leur rythme de croissance économique. Le premier a connu une baisse de son taux de croissance économique réel de 5,7% en 2019 à 1,9% en 2020 et le second de 5,9% en 2019 à 3,6% en 2020.

Avec la pandémie de la Covid-19, la pauvreté a également affecté des personnes supplémentaires dont le nombre est estimé à 300.000 (dont 60.000 en situation d'extrême pauvreté) au Burkina Faso, 900.000 au Mali et à 270.000 au Niger. Au Tchad, ce nombre se situe entre 192.688 (scenario optimiste) et 553.504 (scenario pessimiste). Plus de 15 500 enfants de moins de 5 ans additionnels issus des ménages devenus pauvres seront affectés par la malnutrition aigüe sévère (PNUD et UNICEF, 2020).

La Covid-19 a aussi renchéri les prix à travers la rupture des approvisionnements consécutive à la fermeture des frontières. L'inflation qui en découle a fortement érodé le pouvoir d'achat de la population. Au Tchad, le surcroit d'inflation ainsi engendré devrait se traduire par la hausse de la part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté de 5,5 points de pourcentage en 2020. Rien que pour le mois d'avril 2020, le manque à gagner sur le chiffre d'affaires du sous-secteur commerce général induit par les mesures de riposte anti-covid-19 est estimé à 176,8 milliards de FCFA (cf. Plan national de contingence anti-Covid-19). Le Niger est passé d'une déflation de 2,5% en 2019 à une inflation de 2,8% en 2020. De ce fait, l'incidence de la pauvreté devrait passer de 40,8 % en 2019 à 42,1 % en 2020.

Cependant, sous l'hypothèse d'une maîtrise rapide de la pandémie, les perspectives économiques seraient encourageantes. La Banque mondiale table sur des taux de croissance économique réel allant de 4% au Mali à 6,9% au Niger en 2021 et de 5% au Tchad à 7,8% au Niger en 2022.

Néanmoins, des travaux récents (Paul, 2021 ; PNUD, 2020 ; Oxfam, 2019) prédisent les risques d'aggravation des inégalités et des conséquences socioéconomiques associées. Alors que l'une des ambitions des ODD est que, d'ici à 2030, chaque pays parvienne à assurer et à maintenir la croissance de la part des revenus des 40 % les plus pauvres de sa population à un taux supérieur à la moyenne nationale, dans une étude récente, Oxfam souligne l'énorme progrès qu'il reste à faire pour atteindre cet objectif (Oxfam, 2019).

La lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, sexospécifiques et territoriales demeure donc un enjeu majeur pour une relance post-Covid-19 résiliente, inclusive et équitable. Les préoccupations y afférentes sont au cœur de révision des principaux documents de référence des politiques macroéconomiques et sectorielles de ces pays à savoir le Plan national de développement économique et social (PNDES) du Burkina Faso, le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) du Mali, le Plan de développement économique et social (PDES) du Niger et le Plan national du développement (PND) du Tchad. Le PND illustre l'essentiel de ces préoccupations en se donnant comme objectif global de parvenir à (i) une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté et (ii) renforcer les capacités humaines de satisfaire les besoins fondamentaux dans un cadre social équitable, durable et sécurisé.

Sur le plan éducatif, la Covid-19 a entraîné principalement deux types d'effets. Le premier est lié à la fermeture de nombreux établissements scolaires consécutive aux mesures barrières et le second se rapporte à la fragilisation des capacités de l'Etat, des communautés et des familles à prendre en charge l'éducation de leurs enfants. Au Sahel dans son ensemble, en juillet 2021, il a été dénombré près de 12 millions d'enfants déscolarisés. Au Tchad, les mesures anti-Covid-19 ont entraîné la fermeture 16.896 structures d'enseignement fondamental, technique et universitaire immobilisant ainsi 3,4 millions d'apprenants (dont 40.749 étudiants). Au Burkina Faso, seuls 7 élèves sur 10 sont retournés à l'école après la réouverture des établissements d'enseignement (Banque mondiale, 2021).

3. Contingences démographiques et défis éducatifs

Nous venons de souligner que la pauvreté affecte une grande partie de la population sahélienne. Parallèlement, la population devient de plus en plus nombreuse et jeune. Le taux d'accroissement annuel de la population varie entre 2,9% au Mali et 3,9% au Niger (cf. tableau ci-après).

Tableau 5 : Quelques indicateurs démographiques des pays du G5 Sahel (Mauritanie exclue) en 2014

Pays	Populations (en millions)	Taux annuel d'accroissement (%)	Indice synthétique de fécondité
Burkina Faso	17,9	3,1	5,9
Tchad	13,3	3,3	6,6
Mali	15,9	2,9	6,1
Niger	18,2	3,9	7,6

Source: Population Reference Bureau (2014), "[World Population Data Sheet](#)", Washington DC, USA.

En 2014, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad totalisaient une population de 65,3 millions d'habitants. Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer varie de 5,9 au Burkina à 7,6 au Niger. Le taux d'accroissement annuel moyen est de 3,3% pour l'ensemble de ces quatre pays. A ce rythme, la population de la zone se situerait à 84,7 millions en 2022 et doublerait en

moins de 22 ans. La proportion de la population âgée de moins de 15 ans est de 51,2% au Niger (UNFPA, 2020), 50,9% au Tchad (Groupe de la Banque Mondiale, 2020), 48,8% au Mali (INSTAT, 2020) et 45,3% au Burkina Faso (INSD, 2020). La forte prévalence du mariage d'enfants (cf. tableau ci-après) fait également partie des facteurs qui exacerbent cette structure de la population.

Tableau 6 : Prévalence du mariage précoce dans certains pays africains

Pays	% des filles mariées avant l'âge de 15 ans	% des filles mariées avant l'âge de 18 ans
Burkina Faso	10	52
Mali	23	60
Tchad	30	67
Niger	28	76

Source : Initiative Oasis Niger (2020)

Dans tous les pays concernés, plus de la moitié de filles entrent en vie conjugale avant l'âge de 18 ans. Cette proportion va au-delà des deux tiers pour le Tchad (67%) et le Niger (76%). A l'exception du Burkina Faso, plus d'un cinquième des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans. Or, le mariage précoce accroît la propension à faire beaucoup d'enfants à travers l'allongement de la vie féconde (Initiative Oasis Niger, 2020). Selon un rapport de l'Unicef (2014), si le mariage précoce est éliminé alors, l'État peut réaliser au moins 5 % d'économies sur le budget de l'éducation à l'horizon de 2030 grâce à la baisse de la croissance démographique qui en résulterait. En plus, les résultats des dernières enquêtes démographiques et de santé montrent que la prévalence des méthodes contraceptives modernes est encore très faible (16,2% au Burkina Faso, 16,4% au Mali, 12,1% au Niger et 6,4% au Tchad).

Les contingences démographiques des pays sahéliens imposent des défis pluriels notamment en termes de demande sociale (santé, éducation, emploi, nourriture, etc.) et annihilent les efforts d'investissements en capital humain.

L'éducation est l'un des secteurs où ces défis s'avèrent singulièrement pressants. En effet, les effectifs de la population scolarisable sont sans cesse croissants à tous les niveaux d'enseignement. Au Tchad, chaque année, les effectifs de la population scolarisable croissent au rythme de 8 à 12% selon le niveau d'enseignement (ECW, 2020). Le constat est similaire au Mali (cf. tableau ci-dessous) pour ne citer que ces deux exemples.

Tableau 7 : Tendance et perspectives de la population scolarisable au Mali

	1998	2009	2030
Total de la population scolarisable	4 491 169	6 397 188	11 656 619
Taux d'accroissement annuel moyen (%)		3,9	3,9
Préscolaire	1 396 194	2 010 167	3 345 955
Taux d'accroissement annuel moyen (%)		4,0	3,2
Fondamental 1er cycle	1 676 184	2 431 284	4 444 039
Taux d'accroissement annuel moyen (%)		4,1	3,9
Fondamental 2nd cycle	743 262	1 027 470	2 001 048
Taux d'accroissement annuel moyen (%)		3,5	4,5
Secondaire (général et technique)	675 529	928 255	1 865 565

Taux d'accroissement annuel moyen (%)		3,4	4,8
Source : INSTAT RGPH 1998 et 2009 ; projections 2030			

L'implication en est que les besoins en infrastructures, en matériels pédagogiques et didactiques et en enseignants se décuplent et conduisent à des pressions croissantes sur les ressources publiques. Les capacités budgétaires de ces Etats étant déjà faibles, on assiste de plus en plus à des classes en surnombre, à des infrastructures éducatives quantitativement et qualitativement insuffisantes, à des modalités d'enseignement inadaptées, etc. (Amélie et al. 2015 ; Thierry et al. 2020).

En outre, il subsiste des inégalités touchant particulièrement les filles, les enfants vivant en zones rurales et ceux issus des familles démunies. Plus préoccupant encore est que le nombre d'enfants hors du système éducatif et d'adultes non alphabétisés augmente constamment et rapidement. Dans tous les pays concernés, une grande partie de la population adulte est analphabète. Globalement, dans les pays du G5 Sahel, moins de la moitié de la population adulte est alphabétisée (ISU, 2015). Loin de s'estomper avec le temps, l'analphabétisme des adultes prend de l'ampleur dans certains pays. Il a connu une hausse de plus de 10 points de pourcentage en passant de 58,9% en 2004 à 69,2% en 2016 au Tchad.

Pourtant, en adhérant aux ODD, les Etats se sont engagés à garantir à tous l'accès à une éducation de qualité (ODD 4) et à parvenir à l'égalité des sexes (ODD 5). Il se crée ainsi un antagonisme entre le droit et le fait ayant de graves répercussions sur (i) le niveau des compétences ; (ii) la qualité et la productivité du capital humain et (iii) le mode de socialisation.

Dans l'objectif de tendre vers l'effectivité du droit à l'éducation, des dispositifs non formels ont été institutionnalisés et intégrés dans les principaux documents d'orientation du système éducatif. Comme le rappellent K. Adjimon et al. (2016), ces alternatives éducatives sont pertinentes dans la mesure où elles s'accompagnent bien avec les modalités socioéconomiques de la demande et les besoins des populations-cibles. Elles ne constituent donc pas une remise en cause du système formel, mais plutôt une offre complémentaire qui s'adapte mieux à certaines raisons d'ordre économique (pauvreté), géographique (enclavement, éloignement, isolement), physique ou physiologique (handicaps), etc.

Le Burkina Faso jouit d'une longue expérience en la matière. Le pays a mis en œuvre de nombreuses stratégies de développement du secteur de l'AENF bien que les plus anciennes – à savoir le « laisser-faire » (1965-1975) et le « faire » (1961-1973) – n'aient pas été encadrées par un texte juridique officiel. A l'opposé, l'exécution des stratégies de « faire avec » (1991-1997) et de « faire-faire » (en cours) a fait l'objet d'une clef de répartition fonctionnelle légale des rôles entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Plusieurs politiques et programmes ont été mis en œuvre dont entre autres le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB 2001-2010), le Programme national d'accélération de l'alphanumerisation (PRONAA 2011-2015), le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB 2011-2021), Le Programme de renforcement des capacités des jeunes ou sortants des structures d'éducation non

formelle (PRCJ 2019-2022) et le Programme d'alphabétisation/formation en faveur des adolescents, des jeunes et des adultes (PAFAJA 2019 - 2024).

La politique malienne en matière d'éducation et de formation professionnelle est mise en œuvre à travers le Programme décennal de l'éducation, mais les acquis éducatifs ont été considérablement érodés par la crise sécuritaire, politique et institutionnelle que traverse le pays depuis 2012. Le secteur est actuellement confronté à de nombreux défis dont entre autres : (i) la faible qualité des enseignements et des apprentissages en général, (ii) l'accès inégal à l'enseignement et aux ressources de l'éducation (rural/urbain, ménages pauvres/ménages non pauvres, etc.), (iii) les manquements à la bonne gouvernance du secteur et (iv) l'inadéquation entre formation et emploi. Ainsi, le CREDD 2019-2023 a mis un accent sur des actions spécifiques et correctives pour intégrer les pauvres et pour réduire les disparités entre les régions, les zones de résidence et les sexes. Il s'appuie sur (i) la consolidation de la démocratie et l'amélioration de la gouvernance, (ii) la restauration de la paix, et de la sécurité et le renforcement du vivre ensemble, (iii) la croissance inclusive et la transformation structurelle de l'économie, (iv) la protection de l'environnement et le renforcement de la résilience au changement climatique, et (v) le développement du capital humain.

Au Niger, le Programme décennal du développement de l'éducation (PDDE 2003 - 2012) adopté en 2002 a assigné au secteur AENF les objectifs ci-après : i) relever le taux d'alphabétisation de 19,9% en 2000 à 38% en 2013 ; ii) réduire les disparités basées sur le genre et la localisation géographique, iii) de multiplier les centres féminins ; (ii) stimuler la demande d'alphabétisation en milieu rural , iv) favoriser le maintien des femmes dans les centres d'AENF à travers par l'appui aux Activités génératrices de revenu (AGR) et l'octroi de microcrédits ; v) faciliter l'accès des déscolarisés et des non scolarisés à une formation qualifiante de base en vue de leur meilleure insertion dans le tissu économique et vi) renforcer les capacités de gestion et du partenariat État/Société civile dans la conception et la mise en œuvre des programmes. Ces objectifs ont été largement entérinés dans les prolongements du PDDE.

Dans le dispositif organisationnel du système éducatif tchadien, les programmes d'alphabétisation sont orientés vers la population de 15 ans et plus tandis que les déscolarisés ou les non scolarisés âgés de 9 à 14 ans bénéficient de programmes éducatifs dans le cadre de l'éducation de base non formelle pour leur permettre soit d'intégrer le système formel ou de s'insérer dans la vie active. Sous la tutelle du Ministère de la formation professionnelle et de la promotion des métiers, le secteur de l'AENF est essentiellement organisé en Centres de formation continue (CFC), en Secteurs d'alphabétisation (SA) et en Centres de formation et d'apprentissage (CFA).

Un autre facteur qui joue sur le niveau de scolarisation est qualité des enseignements affectant du coup les acquis scolaires. En effet, la majorité des enfants fréquentant les établissements scolaires présentent des acquis scolaires encore insuffisants (CONFEMEN, 2019, BAD, 2020 ; MP, 2020). À l'exception du Mali, tous les pays sous revue font partie des pays évalués en 2014 et en 2019 par le Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) au moyen d'un protocole de test du niveau de compétences des élèves en début et en fin de scolarité primaire en langue d'enseignement et en mathématiques. Le tableau ci-après donne les résultats de l'évaluation PASEC2019 à laquelle 14 pays de l'Afrique francophone ont participé.

Tableau 8 : Résultats de l'évaluation PASEC 2019

	Début de scolarité		Fin de scolarité	
	Lecture	Mathématiques	Lecture	Mathématiques
Tchad	66,0	35,5	77,8	88,5
Côte d'Ivoire	66,9	32,0	59,6	82,8
République démocratique du Congo	58,4	23,1	72,9	81,6
Madagascar	44,6	20,6	82,5	78,4
Niger	55,8	32,9	69,9	77,5
Guinée	76,7	39,8	55,3	67,6
Cameroun	60,6	41,9	46,3	67,0
Congo	36,7	13,7	61,6	66,6
Togo	75,5	53,0	61,1	63,0
Bénin	62,4	38,1	24,3	48,3
Burundi	21,2	1,4	71,8	39,1
Burkina Faso	65,8	38,9	33,3	37,6
Sénégal	52,3	20,9	25,3	34,9
Gabon	34,0	11,5	6,6	33,3

Source : Rapport d'évaluation PASEC2019

En début de scolarité, la proportion d'élèves dont le niveau en lecture est inférieur au seuil minimal est de 55,8% au Niger, 65,8% au Burkina Faso et 66% au Tchad contre plus des deux tiers en Guinée (76,7%), au Togo (75,5%) et en Côte d'Ivoire (66,9%). Les meilleurs résultats sont ceux du Burundi (21,2%), du Gabon (34%) et du Congo (36,9%). Quant à la proportion des élèves dont le niveau en mathématiques est jugé insuffisant, elle est de 32,9% au Niger, 35,5% au Tchad et 38,9% au Burkina Faso contre 53% au Togo et 41,9% au Cameroun. Là également, le Burundi (1,4%), le Gabon (11,5%) et le Congo (13,7%) ont enregistré les meilleures performances.

En fin de cycle, le Tchad (77,8%) et le Niger (69,9%) font partie du groupe des pays où plus de trois élèves sur cinq ne manifestent pas les compétences suffisantes de lecture contre un tiers (33,3%) au Burkina Faso. En mathématiques, le Tchad (50,8%) et le Niger (43,7%) sont les pays présentant les plus grandes proportions d'élèves ayant de très grandes difficultés pouvant les exposer au décrochage scolaire. Cette proportion est de 11,2%. Près de neuf élèves tchadiens sur dix (88,5%) ont un niveau insuffisant en mathématiques. Cette proportion est de 77,5% au Niger et 37,6% au Burkina Faso. Dans tous les pays, la détérioration des performances scolaires est beaucoup plus fréquente chez les élèves fréquentant les établissements publics (CONFEMEN, 2019).

3. Menaces sécuritaires récurrentes et défis éducatifs grandissants

Depuis longtemps, l'environnement politico-sécuritaire des pays sahéliens est caractérisé par diverses formes de menaces (rébellion armée, conflits intercommunautaires, économie criminelle notamment les trafics d'êtres humains et des drogues, etc.). La fin des années 2000 et le début des années 2010 ont débouché sur extension rapide des zones d'influence des terroristes, des contrebandiers et des traquants. Ces Groupes armés non étatiques (GANE) ont de quoi tourmenter d'autant plus que la porosité des frontières leur permet de circuler aisément d'un pays à l'autre (Mohsen, 2019). Un autre facteur facilitant l'émergence de ces menaces est la faible présence de l'Etat dans certaines zones. Par exemple, moins d'un ménage burkinabé sur quatre (24,3%) pense que l'Etat répond suffisamment à leurs besoins en sécurité (INSD, 2020). En outre,

il n'existe pas suffisamment d'alternatives socioéconomiques crédibles au profit de la jeunesse. Or, la criminalité, l'instabilité politique et les flux migratoires sont alimentés par la disponibilité d'un grand nombre de jeunes sans perspectives (Yasmine, 2021 ; UNFPA, 2020).

Les efforts de coordination pour la restauration de la paix n'ont eu qu'un impact limité sur les capacités de nuisance de ces GANE (Niakaté, 2020). Selon le rapport 2021 du Cycle de programme humanitaire (CPH): (i) de 2015 à 2020, le nombre d'attaques violentes a été multiplié par huit au Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger) et triplé dans le bassin du lac Tchad ; (ii) en 2020, le Sahel a connu en moyenne 302 incidents sécuritaires par mois correspondant à une augmentation de 114% entre 2018 et 2020 ; (iii) le nombre de déplacés a augmenté de 61% en passant 3,3 millions en 2019 à 5,3 millions en 2021 et (iv) l'insécurité a fait basculer quelque 14 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire en 2021 (dont 1,6 million d'enfants en situation de malnutrition sévère), soit une augmentation de 76% par rapport à 2019.

Ces statistiques prouvent à suffisance que les conflits armés exposent les populations touchées à des conditions de vie épouvantables et créent des besoins humanitaires gigantesques (cf. tableau ci-après).

Tableau 9 : Etendue des besoins d'aide humanitaire au Tchad et au Sahel central

	Burkina Faso	Mali	Niger	Tchad	Total
Personnes en besoin d'aide humanitaires (millions) (1)	3,5	5,9	3,8	5,5	18,7
Personnes ciblées (millions) (2)	2,9	4,7	2	4	13,6
Ecart (1) - (2)	0,6	1,2	1,8	1,5	5,1

Source : Rapport 2021 du Cycle de programme humanitaire

Au Tchad et dans les pays du sahel central, quelque 18,7 millions de personnes étaient en besoin d'aide humanitaire dont 13,6 millions ont été ciblées. En plus, certains pays accueillent chaque année des milliers de réfugiés provenant d'autres pays. Ainsi, au 30 septembre 2020, le Tchad comptait sur son sol quelque 482.691 réfugiés et demandeurs d'asile (dont 55% des enfants) provenant principalement du Soudan, du Nigeria et de la République centrafricaine (UNHCR, 2020).

En ce qui concerne le système éducatif, il est affecté et continue d'être affecté par chocs sécuritaires de façon multiple :

- Les enfants d'âge scolaire vivant dans les zones touchées par les menaces sécuritaires sont profondément affectés par les situations angoissantes qu'ils ont vécues si bien que des milliers d'entre eux fuient les hostilités compromettant ainsi leurs chances de scolarisation ;
- Les chocs sécuritaires imposent aux pouvoirs publics d'affecter une part importante des ressources budgétaires aux efforts de restauration de la paix au détriment des secteurs sociaux de base. Corrélativement, cet effet d'éviction fragilise la capacité de financement du secteur éducatif ;
- Avec les déplacements massifs des populations, de nombreuses familles et communautés ont été

privées de leur cadre de vie et de leurs moyens d'existence restreignant ainsi leurs capacités à coordonner et à prendre en charge l'éducation de leurs enfants pour se tourner davantage vers les stratégies de survie ;

- L'idéologie anti-école occidentale initialement développée par la secte Boko Haram et largement partagée par de nombreux autres groupes terroristes prône la dégradation voire la destruction des infrastructures éducatives et des équipements scolaires et les menaces de mort contre les responsables des structures éducatives et les humanitaires travaillant dans le secteur de l'éducation.

Au Mali, plus de 900 écoles sont fermées principalement en raison de la dégradation de l'environnement. Selon un rapport du pôle de Dakar de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE, 2018), à Gao, des GANE étaient logés dans des écoles et utilisaient les tables-bancs comme bois de chauffe. Des pratiques similaires sont opérées à Mopti par des déplacés internes. Le rapport note que des livres ont été sciemment endommagés (brûlés ou noyés) et divers types de matériels électriques, pédagogiques ou didactiques emportés, etc. En 2020, un tiers des enlèvements de travailleurs humanitaires dans le monde se sont produits au Mali, au Niger et au Burkina Faso (CPH, 2021).

Le principal facteur qui agit en arrière-plan de l'insécurité au Sahel est la faible capacité de réaliser de progrès tangibles en matière de développement humain. Le défi est alors de répondre aux besoins et attentes légitimes des enfants et jeunes, notamment, en termes d'éducation, de formation et d'insertion socioprofessionnelle. En particulier, les enfants peu ou pas scolarisés ne doivent être laissés pour compte ainsi que les adultes analphabètes. Ces exclus du système scolaire doivent bénéficier des formules éducatives populaires substitutives.

4. Besoins en éducation non formelle au Sahel en un clin d'œil

Le tableau ci-après présente le niveau d'alphabétisation de frange de la population âgée de 15 ans et plus dans les quatre pays sous revue comparativement à la moyenne de l'ASS et à celle du monde entier.

Tableau 10: Évolution comparative du taux d'alphabétisation

	2003	2004	2005	2006	2007	2010	2011	2012	2014	2015	2016	2018
Burkina Faso	21,8		23,5	22,5	28,7				34,6	36		41,2
Mali	24			26,2		31,1	30,6			33,1		35,5
Niger	17,6		28,7					30,6		19,1		35,1
Tchad	47,5	28,4				34,5	35,4			26	22,3	
ASS	57,9	59,5	58,5	59,8	57,3	58,7	60,3	61,4	63	63,6	64,3	65
Monde	81,9	82,3	82,3	82,5	82,8	84	84,3	84,7	85,4	85,5	86	86,3

Source : ISU, Base mondiale des données sur l'éducation

Quelle que soit l'année considérée, aucun des quatre pays sous revue n'a atteint la moyenne de l'ASS à plus forte raison celle du monde entier. Avec un taux d'alphabétisation de 41,2%, le Burkina, qui semble présenter les meilleurs résultats du groupe, n'a pas encore atteint la moyenne de l'ASS de 2003 (57,9%).

Bien qu'elle ait affiché une tendance globale à la hausse (exception faite pour le Tchad), la proportion de la population de 15 ans et plus sachant lire et écrire est très faible dans les pays

sous revue. En 2018, moins de deux adultes sur cinq sont alphabétisés au Niger (35,1%) et au Mali (35,5%) alors que la moyenne mondiale et celle du bloc ASS étaient respectivement de 86,3% et 65%. En 2016, seulement un peu plus d'un cinquième (22,3%) des adultes tchadiens sont alphabétisés. Plus préoccupant encore, le taux d'alphabétisation s'est fortement replié au Tchad en passant de 47,5% en 2003 à 22,3% en 2016. Malgré leur faible niveau, ces moyennes cachent disparités notables notamment selon le sexe. Il ressort du tableau ci-après que les femmes sont toujours moins alphabétisées que les hommes avec des écarts allant de 16,5 à 25 points de pourcentage.

Tableau 11 : Évolution du taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus

	Niger		Tchad		Mali				Burkina Faso	
	2012	2018	2015	2016	2011	2014	2015	2016	2014	2018
Ensemble	30,6	35,1	26	22,3	33,4	31	33,1	31	34,6	39,3
Femmes (1)	22,6	26,7	13,9	14	24,6	21,5	22,2	21,6	26,2	31
Hommes (2)	39,1	43,6	38,9	31,3	43,1	41,5	45,1	41,4	44,4	49,2
Ecarts (2) - (1)	16,5	16,9	25	17,3	18,5	20	22,9	19,8	18,2	18,2

Ces écarts subsistent quel que le milieu de résidence considéré. A titre d'exemple, dans les zones rurales maliennes, 32,6% des hommes âgés d'au moins 15 ans étaient alphabétisés contre 15,9% des femmes. En milieu urbain, 73,1% des hommes sont alphabétisés contre 55,6%. Ces inégalités se répercutent sur le marché de l'emploi. Toujours au Mali, les résultats de l'Enquête multidimensionnelle continue réalisée par l'INSTAT (2014) ont montré que 54,6% (55,1% en milieu rural et 53,1% en milieu urbain) des femmes âgées de 15 ans et plus disposent d'un emploi contre 73,7% (76,2% en milieu rural et 67,4% en milieu urbain) des hommes de la même tranche d'âge disposent d'un emploi. Le chômage au sens du BIT était plus élevé chez les femmes que chez les hommes (5,6% contre 3,1%).

Des estimations récentes (PME, 2018) situent le nombre d'analphabètes à 7,29 millions (dont 4,15 millions de femmes) au Niger, à 5,9 millions (dont 3,3 millions des femmes) au Tchad et à 5,11 millions au Mali (dont 2,78 millions de femmes). Ce qui constitue un grand handicap pour les perspectives d'autonomisation des femmes, leur participation au marché de travail et, de façon générale, leur capacité à jouer un rôle positif dans leurs communautés.

En effet, l'alphabétisation réduit considérablement le risque de vivre en dessous de seuil de pauvreté (BAD, 2020). Le tableau ci-après illustre ce constat en se basant sur l'exemple du Mali.

Tableau 12 : Pauvreté et éducation au Mali en 2019

	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)
Alphabétisation			
Oui	27,8	6,8	2,4
Non	53,9	16	6,4
Niveau d'éducation			
Aucun	49,1	14,3	5,7
Primaire	32,8	7,4	2,4
Secondaire	10,5	2,5	0,9
Supérieur	2,8	0,6	0,2

Ensemble	42,1	11,9	4,6
-----------------	------	------	-----

Source : INSTAT (2019)

Selon les résultats de l’Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, réalisée en 2018/2019 par l’Institut national de la statistique (INSTAT) du Mali, le taux de pauvreté est nettement inférieur au rang des adultes alphabétisés (27,8%) par rapport aux adultes analphabètes (53,9%). Il en est de même pour les autres indicateurs (profondeur et sévérité de la pauvreté).

La motivation et les aspirations des enfants et de leurs parents vis-à-vis des dispositifs éducatifs non formels dépendent de l’efficacité externe de ces derniers (leur capacité à créer des perspectives prometteuses notamment en termes d’insertion socioéconomique) plus singulièrement chez les jeunes de 15-24 ans. Le tableau ci-après indique que cette frange de la population est également touchée par l’analphabetisme en partie en raison de l’inadéquation entre les formations disponibles et les besoins des marchés locaux surtout du fait que l’évolution technologique exige de plus en plus des qualifications spécialisées. Il est donc impératif de (i) créer des synergies entre les différents acteurs du territoire, (ii) améliorer l’adéquation entre les formations et les besoins des unités de production locales et (iii) outiller les jeunes pour leurs démarches de recherche d’emploi.

Tableau 13 : Structure des effectifs des adultes non alphabétisés au Niger en 2018 et au Mali en 2015

	Niger 2018			Mali 2015		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
15-24 ans	1 075 368	1 364 420	2 439 788	902 704	1 084 833	1 987 537
25 ans et plus	2 063 435	2 787 381	4 850 816	1 418 369	1 704 538	3 122 907
Total	3 138 803	4 151 801	7 290 604	2 321 073	2 789 371	5 110 444

Source : ISU, Base mondiale des données sur l’éducation

Quant aux enfants en dehors de l’école (EADE), dans un rapport de synthèse des études conduites dans 19 pays d’Afrique de l’ouest et du centre dont les quatre pays sous revue, l’Unicef (2021) a dressé la cartographie de leur situation (cf. tableau ci-après).

Tableau 14 : Enfants et adolescents en dehors de l’école en Afrique de l’ouest et du centre en 2018

Pays	Primaire (1)	1er Cycle secondaire (2)	(1) + (2)	%
Nigéria	11 358 268	5 161 707	16 519 975	40,6
Niger	1 633 549	1 703 315	3 336 864	8,2
RDC	2 553 527	630 866	3 184 392	7,8
Burkina Faso	1 249 067	1 513 806	2 762 873	6,8
Mali	1 485 514	742 322	2 227 836	5,5
Tchad	1 312 336	630 908	1 943 244	4,8
Ghana	1 134 764	593 829	1 728 593	4,2
Côte d'Ivoire	866 691	744 258	1 610 949	4,0
Sénégal	921 217	550 730	1 471 947	3,6
Guinée	728 216	520 096	1 248 312	3,1
Cameroun	611 956	449 977	1 061 932	2,6
Bénin	561 175	426 684	987 858	2,4

Libéria	396 611	204 660	601 271	1,5
RCA	383 674	177 941	561 615	1,4
Mauritanie	304 905	161 523	466 427	1,1
Sierra Leone	211 789	106 235	318 024	0,8
Togo	107 301	85 053	192 354	0,5
Guinée équatoriale	86 501	47 582	134 083	0,3
Guinée-Bissau	94 955	26 330	121 285	0,3
Gambie	73 043	40 061	113 104	0,3
Congo	26 301	31 265	57 566	0,1
Gabon	13 384	10 238	23 622	0,1
Cap-Vert	3 008	3 080	6 088	0,0
Sao Tomé et Principe	1 218	1 300	2 518	0,0
Total	26 118 970	14 563 766	40 682 732	100

Source : Unicef (2021).

Si un peu plus de deux enfants en dehors école sur cinq (40,6%) se trouvent au Nigeria, les proportions les plus élevées d'enfants non scolarisés dans l'ensemble des enfants en âge légal de scolarisation primaire ont été observées au Niger et Mali où elles ont atteint 43% (Unicef, 2021).

Le Niger, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad font partie des six pays du peloton de tête en termes d'exclusion scolaire. Ils font également partie des huit pays ciblés dans le cadre de l'Initiative «Priorité à l'éducation » et plus récemment dans le cadre de l'Initiative « Priorité à l'égalité », qui rassemble les ministères de l'Éducation, les bailleurs de fonds du G7, l'UNGEI, l'Unesco, l'Unicef, le PME, le Centre international de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique, le Plan International, la Campagne du réseau africain sur l'éducation pour tous (ANCEFA) et le Forum des éducatrices africaines (FAWE) avec pour objectif de renforcer la prise en compte du genre dans les politiques éducatives. A eux seuls, ces quatre pays totalisent 10,27 millions d'enfants en dehors de l'école (dont 5,68 millions en âge primaire et 4,59 millions en âge de fréquenter le premier cycle secondaire). Parmi ces enfants, 3,34 millions vivent au Niger (dont 1,63 million en âge primaire et 1,71 million en âge de fréquenter le premier cycle secondaire), 2,76 millions au Burkina Faso (dont 1,25 million en âge primaire et 1,51 million en âge de fréquenter le premier cycle secondaire), 2,23 millions au Mali (dont 1,49 million en âge primaire et 0,74 million en âge de fréquenter le premier cycle secondaire) et 1,94 million au Tchad (dont 1,31 million en âge primaire et 0,63 million en âge de fréquenter le premier cycle secondaire).

Comme souligné précédemment, cette situation est non seulement dictée par les contraintes socioéconomiques et les contingences démographiques, mais aussi exacerbée par de nombreux facteurs de fragilité (chocs sécuritaires et sanitaires, instabilité politique et institutionnelle, etc.). Le rapport 2021 de l'Unicef sus-évoqué montre que ces facteurs s'interfèrent aux caractéristiques individuelles, familiales et territoriales. Dans tous les pays, la proportion des enfants en dehors de l'école est nettement plus importante en zones rurales. Elle est trois fois (respectivement plus de deux fois) plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain au Niger (respectivement au Mali). Pour Inoue et al. (2015), cela tient principalement (i) à la répartition inéquitable des infrastructures économiques et sociales ; (ii) aux conditions pénibles d'accès à l'école (notamment les distances longues) ; (iii) à la qualité médiocre de l'enseignement ; (iv) au faible niveau de motivation des parents et des enfants et (v) la conception utilitariste des enfants (incompatible avec la scolarité) selon laquelle les enfants sont censés venir en aide à leurs familles, soit sous forme de force de travail d'appoint (travaux champêtres pour les garçons et tâches domestiques pour les filles), soit avec le revenu qu'ils tirent de leur travail.

De même, en moyenne, l'exclusion scolaire est 4 à 6 fois plus fréquente chez les enfants issus des 20% des ménages les plus pauvres par rapport à ceux issus des 20% des ménages les plus nantis. Au Niger, la probabilité d'être scolarisé est de 80% chez les enfants et adolescents issus des 20% des ménages les plus riches contre 57% pour ceux qui appartiennent aux 20% des ménages les plus pauvres (Ministère du Plan, 2020).

La pauvreté a un impact plus marqué sur la scolarisation des filles que sur celle des garçons et même dans les pays ayant connu un recul des écarts entre les sexes au fil des âges (comme le Niger), cela ne s'explique pas par l'amélioration des résultats des filles, mais plutôt par la détérioration des résultats des garçons (Inoue et al. 2015). Les préoccupations liées à l'égalité entre les sexes en matière de scolarisation ont conduit les Nations Unies à lancer l'Initiative UNGEI (United Nations Girls' Education Initiative) en 2000 lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar.

Le tableau suivant donne une illustration avec le cas du Mali où la probabilité d'être non scolarisé est 4,1 fois plus élevée chez les enfants issus des 20% des ménages les plus pauvres par rapport aux enfants appartenant aux 20% des ménages les plus riches (31,7% au sein du quintile des ménages le plus pauvre contre 7,7% pour le quintile des ménages le plus riche). Près de deux EADE sur cinq (56,5%) sont issus des 40% des ménages aux conditions de vie les plus modestes. Toujours au Mali, les filles sont proportionnellement plus nombreuses parmi les enfants non scolarisés (52,2%).

Tableau 15 : Quelques caractéristiques sociales des enfants en dehors de l'école au Mali en 2016

	Pourcentage de non scolarisés <i>dans la population scolarisable</i>	Pourcentage parmi <i>les non scolarisés</i>
Sexe		
Féminin	41,7	47,8
Masculin	40	52,2
Milieu de résidence		
Bamako	13,5	4,1
Autre urbain	24,2	7,7
Rural	48,1	88,3
Région		
Kayes	45,3	15,8
Koulakoro	36,8	14,7
Sikasso	43,7	20,1
Ségou	52,3	20,2
Mopti	60,4	20,5
Tombouctou	23,2	2,9
Gao	19,3	1,9
Bamako	13,5	4,1
Quintile de pauvreté		
Le plus pauvre	52,9	31,7
Le deuxième	43,4	24,8
Le moyen	42,1	20,3
Le quatrième	36,9	15,6
Le plus riche	20,3	7,7

Source : A partir des enquêtes EMOP 2016

Les disparités fondées sur le milieu de résidence sont davantage frappantes dans le contexte malien : 88,3% des EADE vivent en milieu rural contre 4,1% à Bamako et 7,7% dans les autres centres urbains. De même, en milieu rural, 48,1% des enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas contre 13,5% à Bamako et 24,2% dans les autres centres urbains. En termes des disparités régionales, cette proportion est relativement plus faible à Bamako (13,5%) et à Gao (19,3%) contre 52,3% à Ségou et 60,4% à Mopti.

Par ailleurs, la présence d'un handicap chez certains enfants est un facteur d'exclusion scolaire du fait de l'insuffisance, dans les structures éducatives, d'équipements adaptés aux besoins spécifiques des enfants vivant avec un handicap. Au Burkina Faso, 91% de des enfants vivant avec un handicap mental sont en dehors de l'école auxquels s'ajoutent 81% des enfants avec un handicap auditif, 59% des enfants avec un handicap visuel, 53% des enfants avec un handicap moteur et 54% de ceux qui vivent avec un autre type d'handicap (Unicef, 2021).

Plus globalement, autant que les facteurs d'offre, les paramètres liés à la demande des dispositifs éducatifs et à la gouvernance du système éducatif affectent la scolarisation des enfants. Le tableau ci-après présente les principales barrières à la scolarisation des enfants dans les pays d'Afrique de l'ouest et du centre.

Tableau 16 : Barrières à la scolarisation des enfants en Afrique de l'ouest et du centre

Barrières liées à la demande	Barrières socio-économiques	Raisons économiques
		Situation sociale de l'enfant
		Santé de l'enfant
	Barrières socio-culturelles	Perception de l'école
		Choix de l'éducation religieuse exclusive
		Autres choix parentaux
Barrières liées à l'offre scolaire	Barrières liées à l'accès	Infrastructures et équipements
		Complétude et disponibilité de l'offre
		Accessibilité
	Barrières liées à liées à la qualité	Qualité des apprentissages
		Milieu scolaire
		Absentéisme
Barrières liées à la gouvernance du système éducatif	Politiques éducatives	Dispositions légales
		Stratégies du système éducatif
	Gouvernance	Implication des parents
		Iniquité territoriale

Source : Unicef (2021)

Bien que des dispositifs éducatifs non formels existent pour couvrir un grand nombre d'enfants peu ou pas scolarisés et d'adultes non alphabétisés, il subsiste un profond déséquilibre entre l'offre (très faible) et la demande (très forte). Le tableau ci-dessous montre que l'offre d'alphabétisation est très insignifiante par rapport à l'ampleur de la demande.

Tableau 17 : Évolution de l'offre d'AENF et des effectifs des bénéficiaires

Niger	2012	2013	2014	2015	2016	2017
-------	------	------	------	------	------	------

Nombre d'hommes alphabétisés	7 562	6 935	9 412	6 912	9 443	11 254
Nombre de femmes alphabétisées	14 329	14 872	15 172	16 101	38 325	37 765
Total	21 891	21 807	24 584	23 013	47 768	49 019
Burkina Faso	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Nombre de Centres d'alphabétisation adulte	9 436	3 088	2 620	3 919	3 682	22 745
Nombre des centres d'ENF des adolescents	263	302	616	554	575	2 310
Nombre d'adolescents apprenanbts	8 370	8 610	18	14	14 799	64 824
Nombre d'adultes apprenants	178	86	71	113	105	555
Tchad	2012	2013	2014			
Nombre d'adultes alphabétisés	58	41	37			
Mali	2012	2013	2014	2016		
Education non formelle	109	96	93	94		
Centres d'Education pour le Développement (CED)	27	22	19	18		
Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF)	81	74	73	74		
Centres d'Apprentissage Féminin (CAFé)	272	244	637	877		

Source: INS Niger, INSD Burkina Faso, INSTAT et INSEED Tchad

Partout, le nombre de dispositifs n'a pas connu une augmentation comparable à celle des effectifs des EADE auxquels ils sont destinés.

5. Financement du secteur AENF

Les objectifs éducatifs fixés dans les ODD et le cadre d'action Éducation 2030 sont ambitieux et doivent se traduire par une mobilisation de ressources sans précédent pour garantir leur réussite (CONFEMEN, 2017). Cependant, le secteur de l'AENF éprouve singulièrement des difficultés de financement bien qu'il fasse partie intégrante du système éducatif et qu'une entité ministérielle lui soit consacrée avec objectifs bien clairs dans chacun des quatre pays sous revue.

Comme l'a relevé Ambroise (2017), la contribution des Etats sahéliens au financement de ce secteur est mince. Elle est même en régression dans certains pays.

Tableau 18 : Part consacrée au secteur AENF dans le budget du secteur éducatif

	Année	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Burkina Faso	Montant (millions FCFA)					175,43	91,6	375,7	373,02	484,75	
	Part dans le budget					0,5	0,4	0,8	0,9	0,7	
Niger	Montant (millions FCFA)					3400					3854
	Part dans le budget					1,5					1,3
Tchad	Montant (millions FCFA)	584,1	1572,1	2284,2	3421,2				9527	9524	9789
	Part dans le budget	0,7	1,4	2,4	2,8				4,2	3,7	3,9

Source: PTSEF Niger 2020-2022, PIET Tchad 2018-2020 et CID Burkina Faso 2015/2019

Ce tableau illustre bien les difficultés de financement auxquelles le secteur AENF est confronté. En effet, la proportion des ressources budgétaires allouées à ce sous-secteur n'a atteint 2% du budget du secteur éducatif qu'au Tchad à partir de l'année 2012. Elle reste inférieure à 1% au Burkina Faso et passe de 1,5% à 1,3% au Niger.

La promotion du secteur dépend énormément des ressources extérieures. Divers acteurs non gouvernementaux (ONG nationales et internationales, organisations de la société civile, secteur privé, etc.) y interviennent pour expérimenter des approches éducatives, mais leurs interventions ne sont que faiblement coordonnées et sont essentiellement centrées sur la réponse aux besoins éducatifs humanitaires (Thierry, 2020). Ce qui engendre (i) l'absence des données centralisées pouvant permettre d'améliorer la visibilité des actions d'AENF ainsi que les besoins y afférents (intrants pédagogiques, ressources financières et humaines, renforcement des capacités, communication, etc.), (ii) la faible capacité implication et corrélativement la faible d'influence de la société civile dans la conception, la mise en œuvre et la gestion des politiques et innovations éducatives et iii) l'insuffisance des actions de plaidoyer pour la promotion du secteur.

6. Bibliographie

- **Adama B. (2020)**, « Covid-19 et emploi au Mali: quel impact des mesures sociales et économiques sur les travailleurs ? », Bamako, Mali.
- **ADEA (2012)**, « Étude d'une formule d'éducation alternative viable à l'autonomisation des jeunes issus des communautés pastorales/nomades : cas du Burkina Faso, du Niger, du Mali, du Nigeria, de la Mauritanie et du Kenya », Ouagadougou, Burkina Faso.
- **Banque mondiale (2010)**, « Amélioration de l'éducation et développement des compétences pour la croissance au Niger », Département Développement Humain Région Afrique.
- **Banque mondiale (2021)**, « Note sur la situation économique au Burkina Faso: Protéger les pauvres pendant la reprise et au-delà », Washington DC, USA.
- **Christina W. (2019)**, DVV International 2019 « Coopérer pour promouvoir l'éducation des adultes/ l'éducation non-formelle et l'apprentissage tout au long de la vie en Afrique de l'Ouest Regard sur les acquis en Guinée et au Mali Perspectives en Afriques de l'Ouest ».
- **Coalition Éducation (2019)**, « Défis de l'éducation dans un sahel en crise », Paris, France.
- **CONFEMEN (2020)**, « Évaluation PASEC2019. Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : Performances et environnement de l'enseignement et de l'apprentissage au primaire », Dakar, Sénégal.
- **Cycle du programme humanitaire (2021)**, « Aperçu des besoins humanitaires et financiers au Sahel ».
- **Groupe de la Banque Mondiale (2020)**, « Note sur la situation de l'économie et de la pauvreté au temps de la COVID-19 au Tchad », Washington DC, USA.
- **GTENF (2014)**, « Bulletin de travail de GTENF de l'ADEA », Ouagadougou, Burkina Faso.
- **Initiative OASIS Niger (2021)**, « Revue documentaire sur la pratique du mariage d'enfants au Niger », Niamey, Niger.
- **Inoue et al. (2015)**, « Les jeunes non scolarisés et déscolarisés d'Afrique subsaharienne », Groupe de la Banque mondiale.
- **INSD (2017)**, « Genre et pauvreté au Burkina Faso), Ouagadougou, Burkina Faso.
- **INSD (2015)**, « Profil de pauvreté et d'inégalités », Ouagadougou, Burkina Faso.
- **INSD (2020)**, « Impacts Socio-Economiques du COVID-19 au Burkina Faso : résultats d'une enquête téléphonique à haute fréquence auprès des ménages », Ouagadougou, Burkina Faso.
- **INSTAT (2020)**, « Profil et déterminants de la pauvreté au Mali 2018-2019 », Bamako, Mali.
- **K. Adjimon & J. Rakotondrazafy (2016)**, « Offre d'alternatives éducatives en Afrique de l'ouest: enjeux et pertinence pour les non scolarisés », dans « L'Education en débats: analyse comparée ».
- **Katarina T. (2017)**, « Rapport spécial sur le droit à l'éducation : réaliser le droit à l'éducation grâce à l'éducation non formelle », 35^{ème} Assemblée générale du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.
- **Marc P. (2006)**, « Défis du développement en Afrique subsaharienne: l'éducation en jeu », Paris, France.
- **Ministère du Plan (2020)**, « Deuxième rapport national volontaire sur les objectifs de développement durable au Niger 2020 », Niamey, Niger.

- **Niakaté M. (2020)**, « Les effets de la Covid-19 sur la gouvernance de la sécurité au Mali : Quel rôle et quelles responsabilités pour les acteurs du secteur de la sécurité ? », Bamako, Mali.
- **Paul et al. (2021)**, « Analyse des inégalités de revenu au Mali », Papiers de recherche, pp. 1-56.
- **PME (2020)**, « Identification des priorités régionales dans les 21 pays partenaires du Partenariat mondial pour l'éducation en Afrique de l'ouest et du centre.
- **PME (2018)**, « Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PREAT) », N'Djamena, Tchad.
- **République du Mali (2017)**, « Diagnostic sectoriel du système éducatif national : Éléments d'analyse pour la relance d'une éducation fondamentale de qualité pour tous et le développement d'une formation adaptée aux besoins », Bamako, Mali.
- **République du Niger (2019)**, « Plan de transition du secteur de l'éducation et de la formation 2020- 2022 », Niamey, Niger.
- **République du Niger (2016)**, « Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation annuaire 2014-2015 », Niamey, Niger.
- **République du Tchad (2020)**, « Etude d'impact socio-économique de la Covid-19 au Tchad », N'Djamena, Tchad.
- **République du Tchad (2017)**, « Rapport sur la mesure du dividende démographique », N'Djamena, Tchad.
- **Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN (2020)**, « Analyse des politiques éducatives des pays du sud, membres de la CONFEMEN », Dakar, Sénégal.
- **Thibaut L. (2016)**, « L'éducation et la formation des jeunes non scolarisés : entre droit à l'éducation et pertinence », dans « L'Éducation en débats: analyse comparée », Genève, Suisse.
- **Thierry et al. (2020)**, « Éducation en Afrique de l'ouest : tendance d'évolution à l'horizon 2030-2040 », Futuribles international, Paris, France.
- **UNESCO (2015)**, « Conférence ministérielle régionale de l'Afrique subsaharienne sur l'éducation post- 2015; ST6 : Alphabétisation des jeunes et des adultes, compétences pour la vie et le travail dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie : Note conceptuelle » ; Kigali, Rwanda.
- **UNFPA (2020)**, « Démographie, paix et sécurité au Sahel », Dakar, Sénégal.
- **UNHCR (2020)**, « Stratégie éducation 2030 au Tchad », N'Djamena, Tchad.
- **UNICEF (2021)**, « Synthèse régionale des études et rapports nationaux sur les enfants et adolescents en dehors de l'école en Afrique de l'ouest et du centre ».
- **William E. (2006)**, « les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ? », Groupe Eyrolles, Paris, France.
- **Wodon et al. (2017)**, « Impacts économiques du mariage précoce : Résumé du rapport pour le Niger », Banque mondiale et Centre international de recherche sur les femmes, Washington DC, USA.